



Assemblée Générale de l'ASSOCIATION FRANCE-MAURICE du 20 avril 2017

Vingt membres de l'AF.M. se sont réunis au « Bistrot Colonial » dans le 11^{ème} arrondissement de Paris.

Le président Thierry Burkard salue la présence de nouveaux membres. Il rend hommage à Louis René Dalais, hospitalisé, et à l'Amiral Francis de la Haye, qui demeure à Maurice, tous deux membres d'honneur. Le président informe l'assemblée que Solange Aincy, Secrétaire générale adjointe, sera moins disponible pendant quelques mois.

Un représentant de l'Ambassade de Maurice, Monsieur Gowtum Ramgoolam nous fait l'honneur de sa présence. Le président rappelle que Monsieur Joël Rault, le dernier ambassadeur, a entretenu les meilleures relations avec l'A.F.M. qu'il associait régulièrement à des événements à l'Ambassade.

Rapport d'Activité de l'A.F.M. en 2016

- La préparation d'une **exposition de peinture est en cours.**

Le président a obtenu du Maire du 6^{ème} arrondissement la mise à disposition d'une salle destinée à présenter une dizaine d'artistes mauriciens de renom. Cette exposition verra le jour en 2018. Elle est organisée par Robert Maurel et Nicolas Ross.

- En février 2016, Denis Piat a publié un petit livre illustré qui reprend d'une façon claire et complète l'action d'Adrien d'ÉPINAY à l'Ile Maurice et à Londres dans le cadre des procédures pour l'abolition de l'esclavage à Maurice en 1835. D'Épinay, avocat et politicien, fut un habile négociateur et un fin diplomate mauricien du XIX^e siècle.

Cet ouvrage est actuellement disponible au siège de la Société de l'Histoire de l'Ile Maurice, S.H.I.M, à Curepipe.

courriel : societehistoire@intnet.mu au prix de Rs. 400- (10 €).

Le nombre d'exemplaires est limité.

- L'Association a collaboré à la rédaction et à la distribution en France du livre « **Présence Française 1715-2015** », consacré à la présence de la France à l'Ile Maurice pendant trois siècles. Quatre articles ont été rédigés par des membres de l'A.F.M. à la demande de l'éditeur et de l'Amicale Ile Maurice-France :



ASSOCIATION FRANCE - MAURICE

ASSOCIATION LOI 1901

- 1) « Après l'Isle de France : La Coopération officielle France-Maurice » par Albert Salon (page 29),
- 2) « Francité » par Thierry Burkard (page 84),
- 3) « Il était une fois... » et 4) « Les Corsaires à l'Île de France » par Denis Piat (pages 9 et 38).

D. Piat qui a effectué la liaison avec l'Amicale à Maurice a également procuré plusieurs documents rares de sa collection pour illustrer l'ouvrage. Le livre a officiellement été lancé par la Présidente de la République de Maurice, S.E. Madame Amina Gurib-Fakim lors d'une cérémonie à Maurice en octobre 2015.

- Le 8 décembre 2016 : À l'initiative de l'Association France-Maurice, une plaque commémorative à la mémoire de **Pierre Poivre** a été installée à l'entrée des Missions Etrangères au 128, rue du Bac, dans le 7^{ème} arrondissement de Paris. La plaque a été dévoilée par Monsieur Joël Rault, Ambassadeur de Maurice et Monsieur Alain Marsaud, député des Français de l'Étranger en présence d'une quarantaine de participants. La manifestation s'est poursuivie dans une salle des Missions où des allocutions ont rappelé l'œuvre de **Pierre Poivre**, notamment lors de son mandat à l'Île Maurice de 1767 à 1772. Des remerciements sont adressés à Thierry Burkard pour ses démarches ainsi qu'à Denis Piat qui a conçu, réalisé et offert à l'A.F.M. cette plaque pour les Missions.

Le texte qui a été gravé dans le marbre à l'Île Maurice est le suivant :

« PIERRE POIVRE (1719-1786) séjourna ici avant son départ pour la Chine le 17 janvier 1740 à bord du vaisseau *Mars*. Nommé par Louis XV intendant des Isles de France (Île Maurice) et de Bourbon (La Réunion), il résida à l'Île Maurice de 1767 à 1772. Il y créa le célèbre « Jardin de Pamplémousses ». Passionné de botanique, il voulut engager la France dans le commerce des épices et les introduire à l'Île Maurice. Grâce à Pierre Poivre, le muscadier, le giroflier, le cannellier et autres épices y furent acclimatés aussi à l'Île de La Réunion, aux Seychelles et aux Antilles.

Plaque commémorative à l'initiative de l'Association France-Maurice-Paris. »

- Le Rapport Moral est approuvé à l'unanimité.

- Situation financière.

Les comptes sont positifs et la situation financière s'améliore.

L'approbation des comptes est votée à l'unanimité.

- Fonctionnement du Bureau et du Conseil d'Administration.

Les représentants ont été élus en 2015, pour pour 3 ans.



ASSOCIATION FRANCE - MAURICE

ASSOCIATION LOI 1901

Compte tenu de l'indisponibilité de la secrétaire générale adjointe pendant quelques mois, il est convenu que Madame Catherine Fayolle assurera cette fonction en son absence, Solange Aincy demeurant membre du Conseil.

- Site internet.

Le vice-président Denis Piat qui gère notre site internet depuis 2002, nous fait un point complet sur le fonctionnement du site dont les diverses rubriques connaissent un succès toujours croissant, plus particulièrement la rubrique « Livres parus sur l'Ile Maurice ». Les pays qui fréquentent le plus notre site sont par ordre décroissant : La France, les USA, la Russie, l'Ile Maurice, la Chine et l'Angleterre. Le site a enregistré en 2016 une moyenne de 2126 visiteurs par mois par rapport à 1792 visiteurs mensuels en 2015. Une augmentation de 18% de la fréquentation en 2016.

Lyvans Boolaky, nouveau membre, propose que le site pourrait devenir interactif en lien avec les Réseaux Sociaux (Facebook, Twitter etc) avec un nouvel hébergeur plus moderne. Cela pourrait être intéressant mais pose de sérieux problèmes d'ordre technique et aussi de gestion. Denis Piat passe déjà beaucoup de temps à administrer le site. Les propositions de L. Boolaky seront examinées avec attention au sein du Bureau. Un membre de l'Assemblée, Mme Michèle Toussaint, souligne que le site de l'A.F.M. est déjà très riche et fonctionnel par comparaison à d'autres sites associations et qu'il est tenu à jour avec beaucoup de rigueur et d'efficacité.

- Activités en 2017

À Paris, l'A.F.M. a participé avec l'Amicale Ile Maurice-France (Port-Louis) à la préparation d'un **Dossier Ile Maurice** qui sera bientôt publié dans le **Journal du Parlement**. Denis Piat a beaucoup contribué à la réalisation de ce dossier, faisant la liaison entre la rédaction du journal, l'imprimerie dudit dossier à Maisons-Alfort et l'A.I.M.F. à l'Ile Maurice. Une dizaine d'articles parus dans le livre du « Tricentenaire 1715-2015 » ont été sélectionnés par la Rédactrice en chef du **Journal** pour ce dossier. Ce document, destiné essentiellement à l'**Assemblée nationale** et au **Sénat** à Paris, paraîtra à la mi-mai 2017, après les élections présidentielles.

Soutien à des opérations de sauvegarde du Patrimoine à Maurice

- Rénovation du Théâtre de Port-Louis



ASSOCIATION FRANCE - MAURICE

ASSOCIATION LOI 1901

Madame Isabelle Motchane-Brun nous a proposé de travailler sur ce projet. Isabelle Motchane-Brun a vécu une quinzaine d'année à Maurice et a été journaliste à La Sentinelle. Son idée est d'attirer l'attention du gouvernement de la République de Maurice sur ce dossier. Elle propose de lever des fonds destinés à refaire les statues qui figuraient en façade. Il n'en reste qu'une, qui est en très mauvais état. Isabelle Motchane-Brun propose d'organiser une opération de financement participatif avec « les Dartagnans ».

Notre Secrétaire général Georges Toussaint et son épouse ont eu l'occasion de visiter le Théâtre de Port-Louis, fin mars 2017.

L'immeuble appartient à la Mairie de Port-Louis. Le théâtre serait fermé depuis le 01 juillet 2008. L'architecte Gaëtan Siew a entrepris en 1993-1994 des travaux dans les sous-sols du bâtiment qui est construit sur d'anciens marécages. La structure extérieure, la toiture, et les décorations ont besoin d'être renouvelées. La structure intérieure leur est apparue saine, et l'acoustique bonne. Le plancher de scène est récent.

Georges Toussaint et son épouse ont été enthousiasmés par les décors de la salle et par le plafond, qui sont en bon état mais ont sans doute besoin d'être protégés. L'arrière scène ne dispose guère d'équipement. L'éclairage du théâtre fonctionne correctement. Les sièges ont disparu, ils auraient été vendus à l'encan récemment, dans la plus grande discrétion.

Rénovation : l'agence locale de « consulting » Morphos travaille sur ce dossier. 90 millions de roupies mauriciennes seraient dédiées aux travaux à venir.

- Nous proposons de **travailler en comité** avec madame Motchane-Brun et avec Thierry le Breton, président de l'Association Patrimoine en Péril, pour voir comment faire avancer les travaux.

Denis Piat nous rappelle que Gérard Maujean, Trésorier de l'Amicale Ile Maurice-France, est très investi dans un même projet de rénovation des théâtres avec la « Fondation Plaza ».

À Maurice, Lorraine Lagesse, membre de notre association, a donné à Georges Toussaint l'occasion de rencontrer des responsables d'autres projets :

- **Travaux d'archéologie à Maurice**



Deux archéologues, Geoffrey et Françoise Summers (une mauricienne) ont travaillé en Turquie pendant de longues années.

Ils ont travaillé sur **l'Île de la Passe** et se concentrent actuellement au site du **Moulin à Poudre** à Pamplémousses. Leurs travaux méritent d'être soutenus d'une façon ou d'une autre par l'A.F.M..

- Édition d'un livre destiné à reproduire des aquarelles de Mme Malcy de Chazal par David Ardill : « Nature, Art et Science »

Ce livre présente quelque **150 planches en couleur**, des **aquarelles** et **dessins** du XIX^{ème} siècle de Malcy de Chazal-Moon qui ont illustré les travaux des naturalistes de l'époque, *Louis Sulpice Bouton, Wenceslas Bojer et James Baker*, sans oublier *James Caldwell* qui avait accompagné Malcy en 1869, en Australie et Nouvelle Calédonie. Des plantes endémiques et exotiques des Mascareignes seront reproduites. La plupart sont devenues très rares, certaines ont d'ailleurs disparues. La présentation sera complétée par des photos de plantes existantes et des textes en langues française et anglaise.

Des **pré-souscriptions** seront lancées prochainement. Elles seront proposées aux membres de l'A.F.M. et à leurs amis.

Albert Salon, ancien ambassadeur et membre éminent du Conseil d'Administration fait une courte intervention sur la **Francophonie** et la défense de la langue française.

La séance levée à 20h30 est suivie d'un dîner avec des mets mauriciens dans une ambiance conviviale.

Thierry Burkard

Président